Service des bibliothèques Université de Strasbourg

Modalités d'inscription dans les bibliothèques de l'Université de Strasbourg

Sommaire :

Informations générales 1

Conditions d'obtention de la carte de bibliothèque 2

Inscription automatique 3

Inscription en tant que lecteur bibliothèques 5

Sigles et abréviations : 8

Informations générales

- **L'accès aux locaux** des bibliothèques et la **consultation sur place des documents et des ressources numériques** sont **libres et gratuits** pour tous, sans inscription

 (Voir page 7 : Remarque)

- **L'emprunt des documents** est possible uniquement **pour les personnes inscrites**
- L'accès à la **documentation numérique à distance** est réservé aux **étudiants et personnels de l'Université de Strasbourg** (sauf pour la documentation numérique proposée par la Bnu qui est accessible à distance pour toutes les personnes inscrites)
- Des **services et équipements adaptés** sont proposés aux personnes en **situation de handicap** ou ayant des **difficultés pour accéder aux bibliothèques**

 => Pour en savoir plus, demandez plus d'informations en bibliothèque ou envoyez un message à bu-contact@unistra.fr

Conditions d'obtention de la carte de bibliothèque

Seules les personnes ayant **16 ans révolus ou titulaires d'un baccalauréat et vivant en France ou dans l'Eurodistrict Strasbourg Ortenau** peuvent s'inscrire

Situations les plus fréquentes (voir l'ensemble des situations pages 3-6)	Documents à présenter pour l'inscription	Tarif d'inscription (voir détail pages 5-6)
Étudiants et personnels de l'Université de Strasbourg Étudiants et personnels **de l'Engees, l'Ensas, la Hear, l'Insa de Strasbourg, l'UHA et des IFSI d'Alsace**	**Inscription automatique lors de la demande de Pass campus dans l'établissement d'appartenance**	**Gratuit** **(Frais d'inscription déjà réglés)**
Lycéens et étudiants boursiers de l'enseignement secondaire et supérieur français public et privé Personnels enseignants et administratifs (dont Atsem) en activité de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, des bibliothèques d'état, des HUS de Strasbourg et retraités de l'Université de Strasbourg Étudiants et personnels des Universités de Bâle, Fribourg-en-Brisgau et Karlsruher Institut für Technologie (KIT) (via réseau EUCOR) Demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, service civiques et demandeurs d'asile	• Pièce d'identité • Justificatif de domicile • Justificatif de situation • Autorisation parentale pour les mineurs	Gratuit
Lycéens et étudiants non boursiers de l'enseignement secondaire et supérieur français public et privé	• Pièce d'identité • Justificatif de domicile • Justificatif de situation • Autorisation parentale pour les mineurs	Demi-tarif : 19 €
Autres	• Pièce d'identité • Justificatif de domicile • Autorisation parentale pour les mineurs	Plein tarif : 38 euros

Inscription automatique

Vous êtes automatiquement inscrit dans les bibliothèques si vous êtes :

- **Étudiant de l'Université de Strasbourg** (y compris DAEU, CPGE et VAE) => Demandez un **pass campus étudiant** = votre carte d'étudiant

- **Personnel de l'Université de Strasbourg**

 Enseignant, chercheur, enseignant-chercheur, personnel de l'Université de Strasbourg

 Enseignant-chercheur hospitalier-universitaire aux HUS

 Enseignant, chercheur, personnel du CNRS ou de L'Inserm

 => Demandez un **pass campus professionnel** = votre carte professionnelle

 En cas de questions complémentaires, contactez le gestionnaire RH de votre structure de rattachement (composante, laboratoire…)

- **Professeur émérite, honoraire, enseignant invité ou vacataire à l'Université de Strasbourg**

 => Demandez un **pass campus invité** = votre carte invité

 En cas de questions complémentaires, contactez le gestionnaire RH de votre structure de rattachement (composante, laboratoire…)

- **Étudiant, enseignant ou personnel des établissements suivants : Engees, Ensas, Hear, Insa de Strasbourg, UHA, IFSI d'Alsace**

 => Utilisez votre **pass campus** = votre carte étudiant ou carte professionnelle

 En cas de questions complémentaires, contactez la scolarité ou le gestionnaire RH de votre établissement

- **Auditeur libre** à l'Université de Strasbourg ou dans l'un des établissements suivants : Engees, Ensas, Hear, Insa de Strasbourg, UHA

 => Demandez un **pass campus invité** = votre carte **invité** (+ paiement de 10 € pour l'édition de la carte)

- **Détenteur d'une carte de prêt ou recherche de la Bnu**

 => Utilisez votre **pass BU Alsace lecteur bibliothèques** = votre carte de bibliothèque

Services accessibles avec l'inscription automatique :

- Accéder aux espaces de travail des bibliothèques et consulter des documents sur place (voir page 7 : Remarque)
- Emprunter des documents
- Utiliser le service du prêt entre bibliothèques
- Utiliser le réseau Wi-Fi
- Utiliser les copieurs multifonctions pour imprimer, copier, numériser

- Accéder à la documentation numérique

 Attention : L'accès à la documentation numérique à distance est réservé aux étudiants et personnels de l'Université de Strasbourg et se fait avec le compte Unistra (sauf pour la documentation numérique proposée par la Bnu qui est accessible à distance pour toutes les personnes inscrites).
 L'accès distant pour les publics CNRS, INSERM, professeurs émérites, honoraires et invités à l'Université de Strasbourg est soumis à des conditions spécifiques. Pour plus d'informations, contactez le gestionnaire RH de votre structure de rattachement (composante, laboratoire…) ou envoyez un message à bu-doc-elec@unistra.fr.

Inscription en tant que lecteur bibliothèques

Si vous ne bénéficiez pas d'une inscription automatique, vous pouvez accéder à certains services sans inscription :

- Accéder aux locaux des bibliothèques et consulter des documents sur place (voir page 7 : Remarque)
- Utiliser le réseau Wi-Fi en demandant un compte temporaire en bibliothèque
- Utiliser les copieurs multifonctions pour imprimer, copier, numériser en créant un compte sur le site PaperCut
- Accéder à la documentation numérique depuis les ordinateurs des bibliothèques (voir page 7 : Remarque)

L'inscription est obligatoire pour utiliser les services suivants :

- Emprunter des documents
- Utiliser le service du prêt entre bibliothèques pour faire venir un document non disponible dans les bibliothèques strasbourgeoises

 Attention : l'inscription en tant que lecteur bibliothèques ne permet pas l'accès à la documentation numérique à distance (sauf pour les abonnements pris par la Bnu)

Pour vous inscrire, vous devez avoir **16 ans révolus** (ou être titulaire du baccalauréat) **et avoir une adresse en France ou dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.**

Documents à fournir pour s'inscrire (vous pouvez les déposer en ligne ou les présenter en bibliothèque ; ils ne seront pas conservés) :

- Une pièce d'identité
- Un document prouvant que vous avez droit à la gratuité ou au demi-tarif
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois

 → Vous devez habiter en France ou dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
- Pour les lycéens mineurs : ajoutez une autorisation parentale

Pour vous inscrire, vous avez deux possibilités :

- **En ligne** : votre demande d'inscription sera traitée en 3 jours maximum (hors week-end et congés)
- **En bibliothèque** : votre inscription sera traitée par un personnel à l'accueil, merci de contacter la bibliothèque à l'avance pour connaître ses horaires d'inscription

Tarifs d'inscription selon votre situation :

- **Inscription gratuite** si vous êtes :
 - Lycéen ou étudiant boursier d'un établissement d'enseignement secondaire ou supérieur français public ou privé
 - Personnel enseignant ou administratif (dont Atsem et AESH) de l'éducation nationale ou du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, en activité
 - Personnel des bibliothèques d'état, en activité
 - Personnel des HUS (ou CHU) de Strasbourg, en activité

 (les professeurs hospitaliers universitaires peuvent bénéficier d'un pass campus professionnel= carte professionnelle qui ouvre l'accès à plus de services)
 - Personnel retraité de l'Université de Strasbourg
 - Étudiant ou personnel (en activité) des universités de Bâle, Fribourg-en-Brisgau et le Karlsruher Institut für Technologie (KIT) (via réseau EUCOR)
 - Demandeur d'emploi, bénéficiaire des minima sociaux, service civique ou demandeur d'asile

- **Inscription demi-tarif : 19 €** si vous êtes :
 - Lycéen ou étudiant non boursier d'un établissement d'enseignement secondaire ou supérieur français public ou privé (les étudiants en CPGE inscrits à l'Université de Strasbourg bénéficient d'un pass campus étudiant = carte d'étudiant qui est gratuit et ouvre l'accès à plus de services)
 - Alumni souscripteur à l'offre du Service relations Alumni

- **Inscription plein tarif : 38 €** si vous ne faites partie d'aucune catégorie mentionnée ci-dessus

- **Lecteur extérieur UHA : 9 ou 18 €**

 À régler en complément des frais d'inscription déjà réglés à l'UHA (selon la situation ouvrant droit au demi-tarif ou non)

Si votre inscription est payante, vous pouvez régler les frais :

- **En ligne, par carte bancaire** : un lien de paiement vous sera transmis après votre demande d'inscription
- Sur place au Studium **: paiement par carte bancaire (terminal de paiement) ou en espèces** (du lundi au vendredi de 9h à 17h)

Remarque : Certains espaces (salles de travail en groupe, salles de formation, espaces doctorants) sont soumis à des conditions d'accès spécifiques.

Durant certaines périodes de l'année (révisions, bac,…) des bibliothèques peuvent limiter leur accès.

Certaines ressources numériques sont réservées à un usage exclusif par la communauté universitaire.

La consultation des documents patrimoniaux est soumise à un règlement spécifique.

Sigles et abréviations :

AESH : Accompagnant des élèves en situation de handicap

Atsem : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles

Bnu : Bibliothèque nationale et universitaire

CHU : Centre hospitalier universitaire de Strasbourg (également appelé HUS : Hôpitaux universitaires de Strasbourg)

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

CPGE : Classes préparatoires aux grandes écoles

DAEU : Diplôme d'accès aux études universitaires

Engees : École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg

Ensas : École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg

EUCOR : Campus européen qui est un groupement de cinq universités du Rhin supérieur. Ses membres sont les universités de Bâle, Fribourg-en-Brisgau, Haute-Alsace, Strasbourg et le Karlsruher Institut für Technologie (KIT)

Hear : Haute école des arts du Rhin

HUS : Hôpitaux universitaires de Strasbourg

IFSI : Institut de formation en soins infirmiers

Insa : Institut national des sciences appliquées

Inserm : Institut national de la santé et de la recherche médicale

RH : ressources humaines

UHA : Université de Haute Alsace

VAE : Validation des acquis et de l'expérience